



Négociation Durée du travail C'est parti !

RELOAD

25 mai 2022

Le 5 mai la Direction a ouvert les négociations dans le cadre de **RELOAD** sur le thème de la durée du travail. Cette première réunion, **sur les 9 programmées**, a été consacrée à une présentation comparative entre les entités.

A l'issue de la troisième réunion du 23 mai, la Direction a précisé ses propositions communes pour l'ensemble du Groupe :

- Une durée du travail annualisée en heures et fixée à 1607 heures
- Un forfait d'heures supplémentaires unique lié à l'emploi et décorrélé de la classification (à ce jour 3 forfaits horaires existent : 37h00; 38h00 et 37h30 à partir du Coeff. 335 Pts).
- Pour les Cadres : un forfait jours unique à 216 jours, avec une extension possible à certains emplois Non-Cadres au double volontariat.
- Personnel Hors Production : Une capitalisation collective unique de 12,3 JRTT*.
- Personnel Production : Des niveaux de capitalisation collective au choix de chaque Société pour s'adapter aux besoins spécifiques :
 - 0H / semaine travaillée en plus = 0 jour de repos
 - 1H / semaine travaillée en plus = 6 jours de repos
 - 1H30 / semaine travaillée en plus = 9 jours de repos
 - 2H30 / semaine travaillées en plus = 15 jours de repos
 - 2H40 / semaine travaillées en plus = 16 jours de repos
- Une journée de solidarité harmonisée : Lundi de Pentecôte travaillé pour tous.
- Une harmonisation de la gestion des jours de repos liés au temps de travail avec un compteur unique JRTT* pour tous.
- Un socle de jours de repos à la main de l'entreprise pour répondre aux besoins du business : $\frac{3}{4}$ du nombre total de JRTT *
- Harmoniser la rémunération des temps d'habillage et déshabillage
- Définition du temps de travail effectif.
- Arrêt de la capitalisation individuelle.
- Environnement Production : Horaires fixes et collectifs. Tolérance d'arrivée/départ de + ou - 10 minutes maximum, basée sur la confiance collective entre le Manager et son équipe avec récupération « souple » à organiser.



* JRTT = Jour de Repos lié au Temps de Travail (Actuels ACT, JNTS, RTT,...)

Considérations FO

La réunion du 23 mai a été l'occasion pour **FO** de rappeler que le projet **RELOAD** n'est pas un plan d'économies mais bien un plan d'harmonisation, de simplification et de modernisation.

FO n'est pas opposé à une durée du travail annualisée à 1607h mais cela pose la question de la gestion des heures supplémentaires et des arrêts maladie, entre autres...

Concernant l'Harmonisation des forfaits horaires, pour **FO** cette harmonisation doit garantir aucune perte de salaire mais également un niveau d'accès clairement défini dans la future grille de classification.

FO est opposé à une augmentation du « forfait jours » à 216 jours pour les Cadres.

Si **FO** n'est pas contre l'harmonisation du « forfait jours » dans le Groupe, elle ne pourra pas se faire à ce niveau et sans compensation.

FO n'est pas opposé à l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail (à 36H, 36H30, 37H30, 37H40,...) en échange de l'attribution au 1er janvier de JRTT*, ni à ce que certains de ces jours capitalisés soient à la main de l'employeur, sous réserve que cela ne concerne que 6 jours et qu'il soient positionnés sur la semaine 52 (entre Noël & jour de l'an). Pour **FO**, cela doit même être une garantie pour l'ensemble des salariés du Groupe, l'ensemble des jours restants devront rester à la main des salariés.

Concernant la journée de solidarité, **FO** a réaffirmé que le lundi de Pentecôte devra rester un jour férié et que les salariés qui bénéficiaient de cette journée jusqu'à ce jour devront continuer à en profiter.

Concernant l'arrêt de la capitalisation individuelle, pour **FO** cela ne sera envisageable qu'à la condition qu'elle soit remplacée par une capitalisation collective et qu'une souplesse liée aux horaires d'entrée et de sortie soit maintenue dans les établissements.

Il s'agit des premières propositions de la Direction...

Les 6 autres réunions déjà planifiées devront permettre d'arriver à un équilibre pour l'ensemble des salariés, quel que soit leur statut.

Pour **FO**, la route reste encore longue pour parvenir à cet équilibre, mais, à votre écoute et avec la détermination de vos négociateurs **FO** à faire briller une fois de plus le dialogue social, nous restons convaincus que cet équilibre est possible...

FO vous tiendra informés des avancées obtenues lors de ces réunions.

FO, pour nos emplois, nos conditions de travail et une durée du travail équitable qui garantissent un bon équilibre vie privée / vie professionnelle



* JRTT = Jour de Repos lié au Temps de Travail (Actuels ACT, JNTS, RTT,...)